



UNE PRISON QUI CHANGE... DES AGRESSIONS QUI EXPLOSENT !

Une nouvelle fois, les personnels du Centre de Détention de Muret ont été victimes d'une violence inacceptable. En l'espace de quelques minutes seulement, deux graves agressions sont venues rappeler la réalité quotidienne à laquelle sont confrontés les agents.

Lors d'une intervention en cellule, un collègue a été violemment pris à partie par un détenu particulièrement agressif, recevant un coup alors qu'il intervenait pour assurer la sécurité de tous.

Quelques instants plus tard, lors d'une autre intervention, un surveillant a été victime d'une tentative d'étranglement de la part d'un détenu, nécessitant une mise au sol immédiate afin de mettre un terme à cette agression.

Pour **FO JUSTICE MURET**, ces faits ne sont malheureusement plus des événements isolés. Ils traduisent une évolution inquiétante de notre établissement.

Le Centre de Détention de Muret accueille aujourd'hui des profils de détenus de plus en plus violents, instables et difficiles à gérer. Cette mutation de la population pénale expose quotidiennement les personnels à des risques croissants, dans des conditions de travail qui deviennent chaque jour plus éprouvantes.

Les agents ne doivent pas devenir les victimes collatérales d'une politique pénitentiaire qui ne tient plus compte de la réalité du terrain.

FO JUSTICE MURET demande que des réponses fortes soient apportées face à cette montée de la violence :

- Une fermeté exemplaire à l'encontre des auteurs d'agressions sur personnels ;
- Une adaptation des moyens humains et matériels aux profils des personnes détenues désormais affectées à Muret ;
- Une véritable prise en compte de la sécurité des agents dans toutes les décisions de gestion de la détention.

FO JUSTICE MURET apporte tout son soutien à nos collègues meurtris dans leur chair et leur souhaite un prompt rétablissement.

FO JUSTICE MURET reste pleinement à leur disposition pour les accompagner dans toutes leurs démarches, notamment administratives (déclarations d'accident de service, constitution des dossiers, protection fonctionnelle, suivi des procédures...).

Les personnels peuvent compter sur **FO JUSTICE MURET** pour défendre leurs droits et continuer à dénoncer, sans relâche, une situation sécuritaire qui se dégrade de jour en jour.

La violence contre les personnels n'est pas une fatalité. Il est temps que l'Administration prenne enfin la mesure de la situation.

Le bureau local FO JUSTICE MURET

le 29 juillet 2026